

24 avril 2013 - Dossier de presse

## Entrepreneuriat rural : des solutions intelligentes pour maintenir et créer de l'emploi en Wallonie ?

**Mardi 23 avril au Centre culturel Triangel à Saint-Vith**  
**Un séminaire et des visites d'entreprises sur le thème**  
**« Entrepreneuriat rural : transmettre, collaborer, innover, partager ».**

### 1. Pourquoi aborder l'entrepreneuriat rural ?

Le Réseau rural se penche depuis plusieurs mois, avec ses membres, sur les enjeux suivants : Comment, en développant des approches entrepreneuriales collectives, faire face à la morosité économique ambiante et booster le développement des campagnes ? Comment favoriser la reprise de PME et TPE rurales dynamiques qui menacent de disparaître faute de repreneurs ?

Approcher la situation de l'économie rurale, c'est réfléchir sur les conséquences fortes des changements démographiques (vieillesse), l'apparition de nouveaux secteurs d'activité (métiers verts, services aux personnes, énergie,...), l'attrait et l'équipement technique des zones rurales, le profil de l'entrepreneur rural et les modes de financements. Il existe peu d'analyses récentes caractérisant l'entrepreneuriat rural et donnant des pistes pour son développement. Et pourtant beaucoup s'accordent pour dire que dans les campagnes se trouvent des ressources à valoriser, un cadre adéquat pour un équilibre travail - famille, un endroit pour la création d'entreprises pérennes répondant à de nouveaux enjeux sociétaux et favorisant un redéploiement de l'économie wallonne.

#### **A propos du Réseau wallon de Développement rural**

Le **Réseau** c'est surtout l'ensemble des bénéficiaires du PDR (agriculteurs, forestiers, associations, communes, entreprises, organismes de formation,...). On y retrouve également des associations et structures actives en milieu rural. En font aussi partie les administrations de la Wallonie, de la Fédération Wallonie Bruxelles et de la Communauté germanophone qui gèrent les matières abordées par les 4 axes du Programme de Développement rural. Les missions du Réseau sont : animer, communiquer, capitaliser, coopérer.

Toutes les infos utiles se trouvent sur [www.reseau-pwdr.be](http://www.reseau-pwdr.be)

Toutes les informations sur le groupe de travail Economie rurale et ses travaux : <http://www.reseau-pwdr.be/menu-de-gauche/groupes-de-travail/gt-12-activit%C3%A9-%C3%A9conomique-en-milieu-rural-et-diversification.aspx>

Un **espace Presse** est accessible sur le site web [www.reseau-pwdr.be](http://www.reseau-pwdr.be) à partir du 24 avril 12h. Les photos de l'événement y sont téléchargeables. Le copyright à indiquer est © RwDR.

### 2. La Filière Bois dans l'est de la Belgique

La région de Saint-Vith est particulièrement bien organisée dans le domaine de la filière bois. On y trouve des exemples très concrets des thématiques abordées dans le séminaire.

La **Filière Bois** pour l'est de la Belgique représente environ 22.000 emplois, 6.481 indépendants et 124 employés dans le secteur public. C'est 4% de l'emploi en Communauté germanophone. De la gestion forestière à la deuxième transformation du bois, le bois donne à cette région une image positive dépassant largement les frontières vers l'Allemagne et le Luxembourg.

## Le Centre d'Impulsion Bois

La décision de promouvoir le bois dans l'Est de la Belgique remonte à 1997. Il s'agit, via l'initiative communautaire LEADER de créer un centre de compétences bois et de mettre en place un comité d'encouragement pour l'utilisation du bois. Les diverses activités menées lors de la programmation LEADER 2003 – 2008 aboutissent, en avril 2008, à la signature d'une déclaration d'intention de 35 entreprises pour la création d'un centre d'impulsion. C'est le début d'un impressionnant travail de construction du projet : étude de faisabilité, argumentaire, visites, montage du partenariat, prises de position des entreprises,... Fin 2012, la WFG décide de soutenir la poursuite du projet par la réalisation, sur le campus technologique de Saint-Vith, d'un pôle associant les travaux de la filière bois, de la construction durable et des énergies renouvelables. Un budget de 3 millions d'euros est débloqué pour 2014. Un partenariat autour de la formation s'organise.

Le Centre d'Impulsion Bois propose comme services : être un relais, un catalyseur du transfert technologique, être un espace ouvert aux entreprises et jouer le rôle d'incubateur, être un lieu de sensibilisation et de démonstration de bonnes pratiques, augmenter la réactivité de la formation. Il travaillera également à la mise en place d'une grappe d'entreprises en éco-construction, à suivre l'évolution de la filière bois résineux, à monter une exposition alliant construction durable, énergie renouvelable et efficacité énergétique, à organiser une veille stratégique et des actions de démonstration.

Pour en savoir plus : Helmut HENKES, GAL 100 villages – 1 avenir - +32(0)80/28.00.26  
[www.leader-eifel.be](http://www.leader-eifel.be)

Deux **entreprises de la région de Saint-Vith** ont accepté d'illustrer l'objet de nos travaux. Il s'agit de :

- L'entreprise **Peter Müller** existe depuis 1974 et occupe 25 collaborateurs. Elle est spécialisée dans l'usinage et l'imprégnation du bois, la construction de maisons en bois et la production de produits tels que clôtures, portail, poteaux pour la viticulture et l'arboriculture. Il a abordé le Management Buy Out : rachat de la société par ses dirigeants ou les travailleurs. Sa participation au Centre d'Impulsion Bois lui permet d'accéder à des sources d'information variées : visualisation du « State of the Art » pour maîtres d'ouvrage, architectes et entreprises (maquettes et documentation), et d'accéder également à des formations destinées aux entreprises.
- L'entreprise **Rolf Jodocy**, est une entreprise familiale depuis 1952. Elle occupe 10 personnes hautement qualifiées et motivées. Cette menuiserie a mis en avant sa participation au projet Centre d'Impulsion Bois, les projets d'innovation qu'elle développe dans ce secteur, son implication dans l'accueil de stagiaires venant de la formation en alternance et les démarches qu'elle a mises en œuvre pour se développer sur le marché local et international. Sa participation au Centre d'Impulsion Bois sert son développement, lui permet de réfléchir aux aspects de qualité et innovation et de créer des synergies pour aborder l'avenir ensemble.

## 3. La pérennisation d'entreprises par la transmission aux travailleurs

Peu connus en Wallonie, ces dispositifs de transmission offrent des avantages et des solutions à la disparition d'entreprises pourtant viables. L'atelier s'est concentré sur les clefs de réussite de ces processus, des trucs et astuces et surtout sur ce qu'il faudrait améliorer en Wallonie pour augmenter le nombre de telles initiatives.

### Quelques constats :

- Près de 40% des entrepreneurs ont plus de 50 ans
- La transmission concerne 30.000 entreprises par an (3% des entreprises)
- 96% des entreprises transmises survivent après 5 ans alors que ce n'est le cas que dans 75% des créations d'entreprises.

### Projet REDDI

Ce projet est mené par quatre structures : CREDAL, Febecoop, SAW-B et SYNECA. Il est financé par la Wallonie et le Fonds Social Européen. Ses deux objectifs sont :

- Promouvoir et accompagner la reprise d'entreprises par tout ou partie de ses travailleurs

- Analyser et promouvoir des filières et modèles d'activités dans le domaine du développement durable (gestion des déchets, production et distribution de produits issus de l'agriculture biologique, éco-construction...) propices au développement d'entreprises d'économie sociale.

La transmission d'entreprises vers les salariés sous forme de coopérative est une option de transmission parmi d'autres ou qui peut se combiner avec d'autres telles que la reprise par des membres de la famille ou des tiers. Il y a de nombreux avantages à cela : le maintien du savoir-faire, la préservation du projet industriel, le maintien des centres de décision en Belgique, la pérennisation de l'emploi et la haute connaissance qu'ont les salariés de leur entreprise. Et pourtant... il y a très peu de cas de création de coopératives de travailleurs en Belgique. Le procédé est quasiment inexistant, sans doute par absence de cadre juridique clair, d'exemples ou d'incitants fiscaux. Or des initiatives semblables existent en France (les Scop) et en Espagne (sociedades laborales). Elles remportent un vif succès. Deux projets de loi, déposés en 1990 et 1992, ont été écartés en Belgique. Trop lourd sur la plan législatif... Et si on remettait l'ouvrage sur le métier ?

Pour en savoir plus : <http://www.jetransmetsmonentreprise.be/>

#### 4. Les partenariats interentreprises : clusters et grappes, ateliers ruraux, micro zones d'activités,...

L'atelier a mis en avant des partenariats entre PME et TPE qui apportent une réelle plus-value aux entreprises : Réduction des risques ? Réduction des coûts? Transfert de technologie? Développement de nouveaux marchés ?... etc.

##### **Small cluster éco-rénovation et groupement d'entreprises**

Dans le cadre du projet LivingGreen, Espace Environnement s'est vu confier la tâche de développer en Wallonie, une grappe d'entreprises locales actives dans la construction/rénovation, conscientes des enjeux du développement durable. Il s'agit de rassembler des entreprises, architectes, bureaux d'études, de les fédérer afin :

- d'échanger des informations et des expériences
- de mettre sur pied une politique de développement local du marché
- de proposer des offres commerciales groupées en prenant en compte les différents métiers autour de la construction / rénovation durable.

Aujourd'hui, 16 entreprises font partie d'un groupement d'entreprises locales situé à Enghien. Il vole de ses propres ailes et se nomme « Sana Konstruo, grappe éco-construction de la Haute Senne ». Une initiative similaire se déroule sur Lille.

En savoir plus : <http://www.livinggreen.fr/method/small-cluster-in-eco-renovation/>

##### **La Calestienne, Grappe éco-construction de Beauraing**

La Calestienne est une entreprise d'économie sociale située dans le namurois. Elle touche à quatre secteurs :

- Le Pôle Beurinois De Formation et de Développement
- Insertion active dans les titres services
- Insertion active dans l'éco-construction
- Entreprise d'économie sociale à vocation immobilière

Son rôle est de promouvoir les entreprises de la grappe et l'éco-construction en présentant une palette de compétences, des réalisations concrètes, une charte. Elle a aussi pour vocation de former, informer, susciter l'échange et la réflexion sur ses pratiques, et également de promouvoir l'éco-construction comme moteur du développement local, des filières courtes,...

Leurs principales réalisations sont : la création d'un site internet, la mise sur pied d'un atelier de travail partagé, l'organisation de formations et voyages d'étude, des chantiers communs,...

En savoir plus : [www.calestienne.be](http://www.calestienne.be)

##### **Cluster Eco Expert Luxembourgeois (CLIMEEC)**

Le cluster Eco Expert est situé sur le canton de Redange et existe depuis 2010, à l'initiative de la commune de Beckerich. Ses objectifs sont : renforcer le positionnement des entreprises locales sur le marché régional et au-

delà, sensibiliser et informer la clientèle sur les solutions écologiques pour leurs projets, augmenter et développer la qualité des prestations et du service aux entreprises. CLIMEEC facilite la collaboration entre les entreprises et les autorités locale / nationales, améliore la communication vers le grand public et promeut l'échange entre les membres du cluster.

Le cluster a plusieurs projets en cours tels que des chantiers de rénovation et de construction ou encore la mise en place d'une marque CLIMEEC.

En savoir plus : [www.climeec.lu](http://www.climeec.lu)

## 5. Les groupements d'employeurs et mutualisation de main-d'œuvre en milieu rural

Le groupement d'entreprises a de l'avenir en milieu rural et doit impérativement être encouragé tant auprès des entreprises qu'auprès de l'administration. Si ce type de dispositif est intéressant, sa mise en place demande une adaptation de la réglementation en vigueur et un effort, encore, de promotion. Car oui, les TPE / PME sont demandeuses d'alléger les charges sociales et éviter la paperasserie supplémentaire, de pouvoir engager du temps partiel sur des tâches plus spécifiques. Cette forme de mutualisation des ressources humaines est accessible à divers secteurs et donne accès à une série non négligeable de profils intéressants.

### Le groupement d'employeurs

Quelques entreprises s'unissent pour engager ensemble un (des) travailleur(s) et lui proposer un CDI à temps plein. Ce dispositif répond aux difficultés des entreprises à adapter leurs effectifs à l'activité et à s'adjointre des compétences variées à temps complet. Les avantages sont nombreux pour les entreprises :

- Fidélisation des travailleurs
- Administration très réduite (facturation en fin de mois)
- Flexibilité: ajustement de l'effectif au besoin
- Travailleurs plus performants
- Investissements « amortis » (recrutement, format°, insert°...)
- Coût légèrement inférieur à l'intérim

Trois GE sont actifs : JobArdent, JobIris et Vert'Emploi

En savoir plus :

- Une vidéo témoignage de trois patrons d'entreprises : disponible sur le site de la CCI Liège Verviers Namur via le lien : <http://www.cciconnect.be/page.asp?langue=FR&id=1384>
- Vert'Emploi : <http://economie.hautemeuse.org/>

### Services de remplacement agricole (SRA) de Wallonie

Le Service de Remplacement Agricole est avant tout un service social. Il a pour mission principale d'accorder une assistance en main d'oeuvre aux agriculteurs qui se trouvent momentanément dans l'impossibilité d'assumer leur travail et ne peuvent satisfaire seuls ou en famille aux besoins de main d'oeuvre de leur exploitation.

Il y a 14 SRA en Wallonie qui regroupent 4164 membres.

Le Service de Remplacement Agricole engage du personnel (contrat de salarié) pour remplacer le chef d'exploitation et ses aidant(e)s en cas d'indisponibilité (maladie, accident, ...) ou pour une main d'oeuvre sociale supplémentaire (160h/an).

En savoir plus : <http://www.fsraw.be/>